Réunion à Dunkerque des commissaires rapporteurs de la Fédération des Sociétés de Secours Mutuels de la région du Nord

Ces techniciens ont délibéré sur la mise au point des récents décrets-lois en matière d'assurances sociales

Les commissaires rapporteurs entourant M. OTTAVI, Directeur du Service régional des Assurances sociales, à l'issue des délibérations. (Ph. Révell)

Une réunion des commissaires rapporteurs de la Fédération des sociétés de secours mutuels de la région du Nord a est tenue hier matin au siège de la Flandre Maritime, à **Dunkerque**, 12, rue Dupouy. Elle comprenait les représentants de toutes les caisses interprofessionnelles du **Nord** et du **Pas-de-Calais**.

On sait que cette fédération groupe **200.000** assurés et est rattachée à l'Union Nationale des caisses primaires interprofessionnelles et professionnelles qui a son siège, à Paris.

Il s'agissait d'une réunion de techniciens en matière d'assurances sociales, pour mettre au point les applications des récents décret-lois. Elle fut présidée par M. André Wallaert, président de la Fédération, en présence de MM. Ottavi, directeur du service régional des Assurances sociales ; Laloux, président de la Flandre Maritime ; Emile Poirier, secrétaire général et commissaire rapporteur qui avait été chargé de l'organisation de cette réunion technique.

On notait encore la participation de commissaires de **Lille, Armentières, Douai, Calais, Arras, Maubeuge, Valenciennes, Fourmies,** etc... qui délibérèrent sur l'ordre du jour suivant : décret-loi du 14 juin; nomenclature des soins spéciaux et chirurgicaux; compte rendu de la commission d'études des directeurs de caisses ; remboursement des spécialités; ventilation des cotisations (décret du 10 avril 1938) ; prestations des frontaliers divers.

Les commissaires s'en furent ensuite déjeuner et l'après-midi, visitèrent le « Dunkerque ».

LA GUERRE D'ESPAGNE

LES INSURGÉS POURSUIVENT LEUR AVANCE VERS SAGONTE

« Le peuple espagnol ne capitulera pas », déclare un manifeste de l'U. G. T. adressé aux travailleurs de France et d'Angleterre

Saragosse, 2. — Les nationalistes ont continué leur pression toute la journée su la ligne Burriana Bechi Artana Onda.

A la fin de la journée, la situation est la suivante : Les nationalistes ont porté leur ligne sur une vingtaine de kilomètres au pied de la Sierra d'Espadan de Bechi a Tales, en passant par Artana. La pointe qu'ils poussaient à l'Est de la sierra devant Artana s'ouvre en éventail et le flanc de Bechi à Artana se rabat vers le Sud.

Malgré une résistance acharnée, les Gouvernementaux n'arrivent pas à contenir les troupes insurgées, qui ont réussi à entamer un peu plus la grande barrière qui leur ferme encore le passage vers Segorbe et Sagonte.

Un manifeste de l'U. G. T. aux ouvriers de France et d'Angleterre

Valence, 2. — L'U. G. T. adresse aux ouvriers de France et d'Angleterre un manifeste intitulé « Le peuple espagnol ne capitulera pas » et disant notamment : L'appel ferme et vibrant de notre glorieuse organisation mettra en garde les travailleurs d'Angleterre et de France et accroîtra le mouvement de sympathie de solidarité et d'aide.

» Notre peuple a lu avec une douloureuse tristesse les résolutions d'Oslo.

» Devant les documents fournis par l'U. G. T., les travailleurs d'Espagne et du monde entier pourront reconnaître que, des résolutions negatives d'Oslo jusqu'aux tentatives pour nous asphyxier il y a une chaine invisible d'ignominies. Les deux faits contenant l'explication l'un de l'autre.

» Cependant, il y a une affirmation profonde qui éveillera dans la poitrine des ouvriers d'Angleterre et de France le désir de nous aider : Nous résisterons. Les travailleurs de Valence et le peuple espagnol entier accompliront avec fermeté, héroïsme et abnegation les engagements de la déclaration de l'U. G. T. au prolétariat européen. Nous résisterons et nous vaincrons. »

LA COMMISSION INTERNATIONALE D'ENQUÊTE N'EST PAS ENCORE CONSTITUÉE

Londres, 2. — Le Gouvernement britannique a fait savoir à Barcelone, en réponse à la note espagnole demandant que la commission aille enquêter sur le bombardement de Bianes, que cette commission n'a pas encore pu être constituée et que la requête du Gouvernement espagnol ne peut, pour le moment, recevoir satisfaction.

LA TOMBOLA DE PETITE-SYNTHE

On nous communique :

« Le tirage aura lieu le 10 juillet, à Lille, au cours d'une grande fête qui se tiendra au Bois de la Deûle (camp de vacances des filles).

» En cas de mauvais temps, cette fête se déroulera au Palais Rameau.

» Nous sommes déjà assurés de la participation d'un grand nombre de sociétés locales et régionales, d'artistes réputés. Le programme de ces réjouissances vous sera annoncé dans un très prochain communiqué.

» Dès maintenant, les travailleurs lillois ainsi que ceux des localités voisines peuvent prendre leurs dispositions pour assister nombreux à la fête de solidarité en faveur de l'œuvre de la Maison de Repos de Petit-Synthe.

» L'Union départementale fait appel à toutes les organisations syndicales (unions locales et syndicats) confédérées, succursales des coopératives, groupes de la F. S. G. T., municipalités du Front Populaire, possesseurs de billets de tombola, en leur demandant d'arrêter définitivement la vente des billets le 4 juillet. A cette date, vous rassemblerez les sommes correspondantes à la totalité des billets vendus et vous enverrez cette somme au trésorier de l'Union départementale.

» Vous collationnerez les billets invendus en en relevant la série, le numéro le plus bas, le numéro le plus haut et vous enverrez également ces billets invendus à l'Union départementale.

» Les billets invendus qui ne seront pas rentrés à l'Union départementale le 4 juillet seront considérés comme vendus et portés au compte des organisations citées plus haut.

» Le secrétariat de l'Union départementale et les organisateurs de la tombola, persuadés que cette dernière sera couronnée d'un véritable succès en faveur de Petit-Stynhe, tient à vous adresser ses plus vifs remerciements et compte absolument sur vous pour que le nécessaire soit fait concernant la rentrée des fonds pour les billets vendus et concernant le retour des billets invendus. »

UN DOUAISIEN, M. HENRI DUTILLEUX a obtenu le Grand Prix de Rome de musique

Paris, 2. — L'Académie des Beaux Arts a procédé au jugement du concours de Rome de musique. Le Grand Prix a été décerné à M. Henri Dutilleux, de Douai.

Le premier second Grand Prix a été voté à M. André Lavagne, né en 1913 à Paris, et le deuxième second Grand Prix à M. Gaston Litaize, né le 11 août 1909 à Menil-sur-Belvitte (Vosges), élève de Busser. Ce dernier lauréat est aveugle.

Quelques mots sur M. Dutilleux

Les cloches du beffroi de Douai se sont mises en branle, samedi vers 18 h. 30 ; c'était l'annonce d'une heureuse nouvelle pour la Cité.

Le jeune musicien Henri Dutilleux venait d'obtenir le premier Grand Prix de Rome.

Agé de 22 ans, Henri Dutilleux, issu d'une vieille famille douaisienne vit le

M. Henri DUTILLEUX

jour à Angers, où résidait sa mère, tandis que son père faisait son devoir au front.

Après les hostilités, il rentra à Douai, avec ses parents, qui reprirent la direction de l'importante imprimerie qu'ils avaient abandonnée en 1914.

Le jeune Henri commença ses etudes musicales, sous la direction de Mlle Gérardin, MM. Gillet, Lecocq et Desfontaine.

Pour l'harmonie et la composition, il reçut les leçons de M. Victor Gallois, directeur du Conservatoire de Douai, lui-même premier Grand Prix de Rome.

Ayant décroché, à Douai, les premiers prix d'harmonie et de piano, il s'en fut au Conservatoire de Paris. MM. Büsser, chef d'orchestre de l'Opéra et les maîtres Jean et Noël Gallon dirigèrent ses études.

A vingt ans, il obtenait le deuxième second Grand prix de Rome.

Cette fois, le triomphe est définitif. Le premier Grand Prix lui a été décerné à l'unanimité.

Henri Dutilleux est le descendant d'une famille d'artistes. Son arrière grand-père, Constant Dutilleux eut, comme peintre son heure de célébrité ; son grand-père, Julien Koszul fut, durant trente années directeur du Conservatoire et de la Grande Harmonie de Roubaix.

Quatre années après le sculpteur Bouquillon, un autre douaisien obtient le premier Grand Prix de Rome.

La loge douaisienne — on pourrait l'appeler ainsi — de la villa Médicis ne sera restée vide que durant quelques mois.

La ville de Douai prépare une grandiose réception pour le jeune musicien.

EPOUVANTABLE TUERIE DANS LE PORT D'ANVERS

DEVENU FOU, un marin yougoslave égorge son capitaine et deux matelots et blesse trois autres personnes

(DE NOTRE REDACTION BELGE)

Une tragédie s'est déroulée hier matin, à Anvers, à bord du navire yougoslave « Rad » amarré dans un bassin du port. Un nommé Bilankov, matelot à bord du navire, était monté sur le pont. Il aperçut un autre membre de l'équipage nommé Yvanov, âgé de 32 ans, qui se promenait en brandissant un couteau. Bilankov voulut se sauver, mais il trébucha contre un câble et tomba. Yvanov se jeta sur lui et lui plongea son couteau dans la gorge. Bilankov expira peu après.

Le capitaine Bradasic, âgé de 51 ans, accourut et vit Yvanov qui voulait tuer le cuisinier du bord. Voyant le danger, le capitaine tenta de sauter sur le quai, mais le meurtrier lui porta plusieurs coups de couteau, le blessant mortellement. Yvanov jeta alors le cadavre entre le quai et le navire, mais le corps resta suspendu à un câble.

L'assassin remonta alors à bord pour y tuer à coups de couteau le cuisinier Filipi qui dormait dans sa cabine. Atrocement blessé le cuisinier fut transporté à l'hôpital où il mourut en arrivant.

Entre temps le meurtrier avait été poursuivi par deux matelots, mais il se jeta sur eux et les blessa grièvement.

Sur le quai il s'avança sur un douanier belge, M. Cornez. Le douanier tira un coup de revolver, mais la balle ne partit pas. L'assassin s'emparant de l'arme en tira un coup sur le douanier qui fut blessé.

Deux policiers survenant le meurtrier sauta à l'eau, mais un batelier l'accrocha avec une gaffe et les policiers purent alors s'en emparer.

De l'enquête il résulte que le meurtrier faisait partie depuis six ans de l'équipage. Il était très estimé de ses chefs et de ses camarades, et c'est dans un accès de folie furieuse qu'il a tué trois marins et qu'il en blessa trois.

LE CONGRÈS DES BIBLIOTHÉCAIRES A VALENCIENNES

Les membres de l'Association des Bibliothécaires de France, se rendant à la session du Comité International des Bibliothèques qui se tiendra les 4 et 5 juillet, à Bruxelles, se sont arrêtés à Valenciennes, la capitale du Hainaut français, ville d'art au long passé historique pour y tenir leurs assises.

Ce congrès, organisé sous l'impulsion de l'excellent bibliothécaire municipal de Valenciennes, M. Paul Lefrancq, a reçu le plus large appui de la municipalité de Valenciennes et les sociétés locales d'art d'Histoire et d'Archéologie lui ont offert leur concours.

De ce fait, l'assemblée de l'Association se trouve rehaussée par un cycle imposant de manifestations diverses qui contribueront à porter haut et loin le bon renom de Valenciennes.

La séance du Congrès

Hier, à 16 h., les congressistes qui avaient été accueillis par M. Paul Lefrancq à leur arrivée à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Vendel, de Châlons-sur-Marne, président de l'A. B. F., assisté de Mlle Salvan, bibliothécaire à la Sorbonne, secrétaire de l'Association.

Dans la salle, on remarquait la présence de MM. Schmidt, inspecteur général des bibliothécaires et des archives; Poindron, bibliothécaire de la Bibliothèque Nationale et de nombreux autres bibliothécaires ; M. Michon, de Saint-Geneviève; Mlle Gruny, de l'Hôtel de Ville de Paris ; Mlle Vetzel, bibliothécaire en chef de l'Université de Lille; M. Deléage, de la Sorbonne ; Mlle Dollfus, du Muséum; M. Guinard, bibliothécaire en chef de l'Université de Bordeaux ; Rousier, de la bibliothèque du Génie, à Paris ; M.-M. Michon de l'Ardenal ; Mme Bouissi, de Tarbes; Mlle Camberlecq, de Saint-Amand; Mlle Hoin, d'Arras ; M. Louis Hoel, de Douai, etc..

Les communications et la visite

M. VENDEL, ouvrit la séance puis donna la parole à M. Paul LEFRANCQ qui lut et commenta une communication de M. Lemaitre, sur la bibliothèque de Valenciennes.

M. VENDEL félicita le jeune bibliothécaire valenciennois et il tint à signaler que c'est pour rendre hommage à l'œuvre qu'il a accomplie à Valenciennes que les congressistes se sont arrêtés dans cette ville.

M. SCHMIDT, inspecteur général des bibliothèques parla des fréquentes visites qu'il fit à la bibliothèque de Valenciennes où M. Lefrancq « a donné de la vie et du rayonnement, où il s'est montré un réalisateur d'un esprit moderne et d'une féconde activité ».

Les congressistes applaudirent cet éloge si mérité du bibliothécaire de Valenciennes puis ils entendirent une communication fort intéressante de M. Paul POUIDRON, représentant l'administrateur de la Bibliothèque Nationale, sur le cours de bibliothécaire organisé par l'Association.

A l'issue de cette assemblée, les bibliothécaires visitèrent Valenciennes, sous la conduite d'érudits membres du Cercle Archéologique, MM. Podevin, secrétaire; Bauchond; le chanoine Lancelin; Doutriaux, G. Piérard et M. Delbecq, professeur au Lycée.

Aujourd'hui, les bibliothécaires seront reçus à l'Hôtel de Ville de Valenciennes un banquet leur sera offert et ils achèveront leur séjour par des visites au musée, à la bibliothèque municipale et à cette bibliothèque des enfants « L'Heure Joyeuse » que nous avons récemment décrite.

CAMPAGNE NATIONALE DES COLONIES DE VACANCES

On nous communique :

200.000 gosses sont privés du déplacement que les Médecins-Inspecteurs des écoles jugent nécessaire. Venez à leur aide.

Achetez le Carnet National des Colonies de Vacances. En vente dans les bureaux de poste, les perceptions, les débits de tabacs et les bibliothèques des gares. Comité Départemental des Colonies de Vacances et Œuvres de Plein Air, Préfecture Annexe, 171 boulevard de la Liberté à Lille, et dans les Sous-Préfectures.

LE CONCOURS DE GYMNASTIQUE DE LA F. S. G. T.

Demain est cette année le théâtre de la grande fête annuelle organisée par le comité régional du Nord de la Fédération sportive et gymnique du Travail.

Hier, pour cette circonstance, on a vu arriver dans la ville plus de deux mille gymnastes, pupilles, fillettes, adultes, représentants toutes les sociétés du Nord et du Pas-de-Calais, affiliées à la grande fédération régionale, dont M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, est le dévoué président.

Les concours et les manifestations commencés hier vont se poursuivre durant trois jours. Pendant ce laps de temps, les milliers de gymnastes vont être hébergés à Denain où la municipalité a tout mis en œuvre pour que leur séjour se déroule dans les conditions les plus favorables. Les fillettes ont été gracieusement logées par les habitants, les garçons et les adultes seront installés dans les écoles spécialement aménagées et où leur seront servis les repas.

La réception des sociétés

Les sociétés ont commencé à arriver à Denain hier au début de l'après-midi. Le temps pluvieux du matin s'était éclairci et le soleil adressait son premier sourire aux jeunes gymnastes, pleins d'entrain et de joie. Les dirigeants et les membres des sociétés furent reçus à la mairie de Denain par M. Brunet, maire, conseiller d'arrondissement, qui était entouré des membres du comité organisateur et des animateurs du comité régional.

On notait la présence auprès de M. Arthur Brunet, de MM. Bridoux, président d'honneur de l'Internationale et président des jurys ; Lucien Leuillier, secrétaire fédéral ; Georges Leuillier, secrétaire du district de Valenciennes, ainsi que les membres du comité exécutif, MM. Achille Masurier, président de la société de gymnastique de Denain, président du comité organisateur, les secrétaires généraux ; Arthur Montuelle et Palmy Tambrun, Désiré Masurier, secrétaire adjoint, François Dieu, trésorier, etc., etc...

De belles fêtes

Toutes les sociétés escortées d'un délégué se rendirent sur la place Gambetta où commencèrent les concours suivis avec intérêt par de nombreux spectateurs. Cette première phase comportait les concours de productions spéciales et les pyramides.

Le soir, après une grande retraite aux flambeaux, rehaussée par le concours des sociétés municipales, le programme comportait une fête de nuit sur la place H. Bauduin avec le concours de ballet et de poses plastiques. Un magistral feu d'artifice devait clôturer les festivités de cette première journée, heureux prélude aux importantes manifestations qui encadreront ce jour la fête de masse qui aura lieu à 16 h., au parc des sports Bayard.

LA JOURNÉE D'AUJOURD'HUI

A 7 h., parc des sports Bayard, concours de sections masculines et féminines ; à 11 h. 30, à la mairie, réception des personnalités et des invités par la municipalité ; à 14 h. 30, rassemblement des sociétés, formation des bataillons ; à 15 h., passage de la grande course cycliste Paris-Lille travailliste, rues de la Pyramide, place Wilson, rue de Villars et rue de Douai ; à 15 h. 15, départ du défilé annoncé par la sirène municipale, concentration des bataillons place du Commerce, en face du Théâtre municipal, continuation du défilé rues J. Jaurès, quartier Bayard jusqu'au Parc des Sports ; à 16 h., Parc des Sports, à l'arrivée du cortège, grand lâcher de pigeons voyageurs organisé par le local unique denaisien, ensuite grande fête de masse par les pupilles, par les adultes, par les féminines ; présentation des meilleurs productions du samedi.

La fête reprendra ensuite à 20 h. 30, sur la place Wilson, par un concours de ballets et de poses plastiques dont voici le programme : Le beau Danube bleu **(Caudry)** ; Joyeux Printemps **(Roost-Warendin)** ; Ballet des Poupées **(Eglantine-Jemmapes)** ; La Saborière **(Courcelles-lez-Lens)** ; Au devant de la vie **(Eglantine-Haveluy)** ; Ballet des Roses **(U. S. T. Roost-Warendin)** ; Poses plastiques **(Etoile prolét. Auinoye)** ; L'or et l'argent **(Ouvrière La Sentinelle)**; L'amour chante **(U. S. Courcelles-lez-Lens)** ; Une fête à bord **(R. Eglantine Jemmapes)** ; Poses plastiques **(Populaire Vieux-Condé)** ; Rumba **(U. S. Courcelles-lez-Lens)** ; Poses plastiques **(R. Eglantine Jemmapes)** ; Contraste **(Somain)** ; Happuy-Girls **(Jemmapes)**.

Pour le défilé...

Pour l'important défilé qui se déroulera l'après-midi, les sociétés se rassembleront par bataillon dans l'ordre et aux emplacements suivants :

Premier bataillon. — Rassemblement, rue de Douai, en face de l'école Michelet : Amicale motocycliste, Sport cycliste ouvrier denaisien, Musique municipale de Denain, Sociétés de gymnastique d'Anderlecht-Bruxelles, de Jemmapes, de Saventhem-Bruxelles, de **Guise**, d'**Outréau**, de **Courcelles-lez-Lens**, de **Bruay**, d'**Auinoye**, de **Caudry**, de **Fontaine-au-Pire**, d'**Aniche**.

Deuxième bataillon. — Rassemblement rue de Bouchain, en face de l'école maternelle : Musique municipale de **Waiters**, Sociétés de gymnastiques d'**Auby**, de **Flers-en-Escrebieux**, de **Somain**, de **Waziers**, de **Roost-Warendin**, de **Bauvin**, de **Cysoing**, de **Flers-Breucq**, de **Fretin**, d'**Houplines**.

Troisième bataillon. — Rassemblement rue de la Pyramide, en face de la place de la Mairie : Musique municipale de **Douchy**, Société de gymnastique d'**Helemmes**, de **Lomme**, de **Loos**, de **Lesquin**, de **Roubaix**, de **Wattrelos**, de **Bruay-sur-Escaut**, de **Douchy**, d'**Haveluy**.

Quatrième bataillon.— Rassemblement rue de Wavrechain, en face de la place de la Mairie : Musique municipale d'**Hérin**, Sociétés de gymnastique d'**Hérin**, de **Marly**, de **La Sentinelle**, d'**Onnaing**, de **Raismes**, de **Rœulx**, de **Saint-Amand**, de **Vieux-Condé**, de **Denain**.

Liste complète des lots de la grande Tombola de la Presse du Nord

Tirage : Lundi 11 Juillet

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui la liste officielle des lots de la grande Loterie de la Presse, dont le tirage est définitivement fixé au **Lundi 11 Juillet, à 15 heures**, dans le Fumoir du Grand Théâtre de Lille. On sait que cette opération est effectuée par cinq aveugles de guerre et sous le contrôle de Me Bondois, huissier à Lille.

Nous n'avons pas besoin de souligner la valeur de cette tombola, qui obtient chaque année, auprès de nos lecteurs, une vogue sans cesse grandissante. Son succès est dû à l'importance des lots, tous fournis par le Commerce régional, et dont l'utilité ne manquera pas d'être appréciée par les souscripteurs.

Cette loterie n'a pas la prétention de concurrencer la Loterie Nationale, mais nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'elle peut supporter la comparaison, puisque son premier lot est d'égale importance en ce sens qu'il attribue un portefeuille de 50.000 francs pour un franc, comme la Loterie Nationale Nationale qui, pour 100 francs remet cinq millions à l'heureux gagnant.

Mieux encore, elle distribue, en dehors des lots de valeur ou d'utilité, des billets entiers à 100 francs de cette même Loterie Nationale qui pourraient, éventuellement, faire gagner les cinq millions qui font rêver tous les participants. Chaque série de la Tombola de la Presse comporte en effet un billet complet de la Loterie Nationale.

Nous n'insisterons pas davantage sur l'intérêt que suscite la grande Loterie de la Presse, dont on lira ci-après la liste complète des lots :

1. **PORTEFEUILLE, valeur : 50.000 fr.**
2. id. **20.000 fr.**
3. id. **10.000 fr.**
4. id. **5.000 fr.**
5. **Chambre à coucher**
6. **Salle à manger.**
7. **Appareil de T.S.F.**
8. id. »
9. id.
10. id.
11. id.
12. Tandem Peugeot, valeur 2.000 fr.
13. Tandem Auto-Moto, valeur 2.000 fr.
14. Tandem « New-Royal », val. 2.000 fr.
15. Machine à coudre.
16. Bureau américain et fauteuil.
17. Salamandre.
18. Cuisinière
19. Portefeuille, valeur 1.000 francs.
20. id. id. id.
21. id. id. id.
22. id. id. id.
23. id. id. id.
24. id. id. id.
25. id. id. id.
26. id. id. id.
27. id. id. id.
28. id. id. id.
29. id id. id.
30. id. id. id.
31. id. id. id.
32. id. id. id.
33. id. id. id.
34. id. id. id.
35. id. id. id.
36. id. id. id.
37. id. id. id.
38. id. id. id.
39. id. id. id.
40. id. id. id.
41. id. id. id.
42. id. id. id.
43. id. id. id.
44. Canapé lit, matelas et oreillers.
45. Mobilier de cuisine.
46. Montre « Zénith ».
47. Batterie cuisine émaillée.
48. Voyage à la mer (pour deux personnes, avec frais de séjour, valeur 650 francs).
49. id. id.
50. id. id.
51. id. id.
52. id. id.
53. id. id.
54. id. id.
55. id. id.
56. id. id.
57. id. id.
58. Un service de table de 74 pièces.
59. Une paire de draps, fine toile.
60. Carillon « Vedette ».
61. Meuble studio.
62. Bicyclette homme ou dame.
63. id. id.
64. id. id.
65. id. id.
66. id. id.
67. id. id.
68. id. id.
69. Portefeuille, valeur 500 francs.
70. id. id.
71. id. id.
72. Portefeuille, valeur 500 francs.
73. id. id.
74. id. id.
75. id. id.
76. id. id.
77. id. id.
78. id. id.
79. Machine à laver.
80. Couvre-pieds, couvre-lit.
81. Paire de draps en toile.
82. Carpette de laine.
83. Fauteuil « Moriss ».
84. Glace biseautée.
85. Ménagère.
86. id.
87. Carpette lino.
88. Service table faïence.
89. id. id.
90. id. id.
91. Service de table cristal.
92. Appareil photo.
93. id.
94. id.
95. Ménagère.
96. Chaise longue rotin.
97. 12 couteaux, 12 fourchettes à fruits.
98. Trousse de voyage.
99. Auto d'enfant « Eurêka ».
100. id. id.
101. Batterie de cuisine aluminium.
102. Fauteuil de chambre.
103. Un réchaud à gaz et sa table.
104. Un service demi-cristal.
105. Service à porto.
106. Service à café porcelaine.
107. Stylo Waterman.
108. Jeu de Jacquet.
109. Montre-bracelet homme.
110. Montre-bracelet dame.
111. Régulateur chêne.
112 Un lustre.
113. Régulateur chêne.
114. Coucou chantant.
115. Outillage jardin.
116. Douze couteaux de table.
117. Baromètre acajou.
118. Baromètre chêne.
119. Attirail de pêche.
120. » »
121. Travailleuse rustique.
122. Plat hors-d'œuvres.
123. Parapluie homme.
124. Parapluie dame.
125. Deux douzaines mouchoirs fil.
126. id. id.
127. Service à gâteaux porcelaine.
128. Service de table lingerie.
129. id. id.
130. Deux douzaines mouchoirs.
131. Vingt mètres de rideaux.
132. Un jeu de jacquet.
133. Un service à thé.
134. Douze couteaux dessert.
135. Trousse couture argent.
136. Pendulette marbre.
137. id.
138. Un briquet « Parker ».
139. Un briquet « Flamidor ».
140. Un stylo « Edécoto ».
141. Un stylo « Bayard ».
142. Un service à café porcelaine.
143. Un escabeau.
144. Un jeu de jacquet.
145. Un plat hors-d'œuvres.
146. Fer à repasser « Calor ».
147. Plateau métal argenté.
148. Un étui à cigarettes.
149. Une coupe artistique.
150. Un service à bière.
151. Carpette de laine.
152. Jeu de chevaux.
153. Ecrin service à découp. et à salade.
154. Couvert métal argenté.
155. Ecrin couture métal chromé.
156. Pendulette chromé.
157. Service à café porcelaine.
158. Service toilette.
159. Service à salade.
160. Garniture toilette.
161. Service à porto.
162. Garniture cheminée marbre.
163. Série casseroles aluminium.
164. Nécessaire à barbe.
165. Moulin à café chromé.
166. Lampe de bureau.
167. Trottinette à pédale.
168. Garniture de cuisine.
169. Cache-pot.
170. Carpette lino.
171. Montre argent.
172. Nécessaire à barbe.
173. Trousse de voyage.
174. id.
175. Service fumeur métal argenté.
176. Plateau.

Dans toutes les séries : un billet entier de la Loterie Nationale.

Dans toutes les séries également : un portefeuille de cent francs.

Rappelons que le prix du billet de la Loterie de la Presse n'est que de un franc. - En vente dans nos bureaux, chez nos vendeurs et dépositaires.

MORT DE M. SILAS GOULET, ANCIEN MAIRE ET ANCIEN CONSEILLER GÉNÉRAL DE LIÉVIN

Nous apprenons la mort, à l'âge de 70 ans, de M. Silas Goulet, ancien maire de Liévin et ancien conseiller du canton de Lens-Ouest.

M. Silas Goulet était né à Valenciennes, le 9 novembre 1868. Orphelin à l'âge de 2 ans, il fut élevé par sa sœur et, dès qu'il eut 9 ans, il alla travailler à la fosse aux mines d'Anzin. Après avoir été occupé au fond pendant dix ans, il fut révoqué pour son action syndicale.

En 1892, il vint se fixer à Liévin, où il exerça le commerce d'épicerie. Il éleva dignement une famille de sept enfants.

Il fut élu conseiller municipal de Liévin, en 1900, sous l'administration de M. Lamendin, député-maire ; puis il fut désigné comme adjoint au maire dans les municipalités de MM. Degréaux et Bédart. Il succéda comme maire, à ce dernier, en 1929, et conserva son mandat jusqu'en 1935.

M. GOULET

Il fut conseiller général du canton Lens-Ouest de 1929 à 1935, son état de santé ne lui ayant plus permis de se représenter aux dernières élections.

Comme administrateur de la ville de Liévin, il poursuivit avec courage l'œuvre de reconstitution entreprise par ses prédécesseurs : construction d'écoles, jardin public, abattoir, adduction d'eau, éclairage, chemins et routes, etc...

Il s'intéressa beaucoup à la réorganisation du corps des sapeurs-pompiers, de la Fanfare municipale et autres sociétés, dont il était soit le président ou membre bienfaiteur.

Comme conseiller général, il faisait partie des commissions d'hygiène et d'assistance publique, et ses interventions à l'assemblée départementales étaient prises en considération.

Pendant 35 ans, il fut administrateur puis président du Bureau de Bienfaisance, et son dévouement pour soulager les malheureux l'avait fait surnommer le « père des pauvres ».

Il fut aussi un dévoué collaborateur du Comité national contre la tuberculose.

Né de parents pauvres, ancien mineur, M. Goulet se souvenait de son origine, et toute sa vie il la consacra à la cause de ceux qui souffrent.

Durant la guerre, il s'occupa du ravitaillement de la population restée en pays envahi. Son dévouement à soulager de nombreuses misères lui valut les éloges de M. Basly, député-maire de Lens.

Le défunt était titulaire de la médaille d'honneur du Comité national contre la tuberculose, de la médaille d'honneur de l'Assistance publique, et il était également officier d'Académie.

Ses funérailles auront lieu lundi 4 juillet, à 15 h. Réunion rue Marie-Liétard, à Liévin.

« DÉDÉ ET DOUDOU » LES JUMEAUX FACÉTIEUX

L'INCENDIE D'HAUBOURDIN

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les dégâts

Les dégâts non encore évalués, s'élèvent suivant certains renseignements à plusieurs millions, couverts par l'assurance.

Ce sinistre réduit au chômage pour une longue période, environ 150 ouvriers et ouvrières. On ne peut, quant à présent connaître la cause de l'incendie.

Nous avons remarqué sur les lieux : M. Fleury, maire ; Donnels, adjoint, qui furent des premiers; les patrons de la firme : MM. Hubert, Max, André et Jacques Brabant ; M. Reynaert et Mme ; Mme Vve Brabant ; M. Verquère, Poullet, Boutroy, C. M. d'Herbigny, industriel.

M. Catel, commissaire de police dirigeait le service d'ordre, secondé par M. Weber, chef de brigade de gendarmerie, accompagné des gendarmes Choteaux et Calonne.

LE MEURTRE D'ANOR

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Comme nous l'avions annoncé, la préméditation est nettement établie ; l'enquête minutieuse de la gendarmerie de Fourmies a prouvé que R. L... guettait sa victime depuis plus de deux heures lorsqu'il s'introduisit dans la maison dont il avait la veille repéré les dispositions. En entrant, il était déjà décidé à accomplir un meurtre pour se procurer de l'argent puisque son premier soin fut de se munir d'un marteau pris dans un hangar voisin.

Les funérailles et la reconstitution

La population d'Anor s'apprête à faire de dignes funérailles à la bonne vieille Léonie, la victime. L'enterrement doit avoir lieu mardi à 9 h., mais ce même jour les Anoriens assisteront aussi à la reconstitution du crime. Le Parquet d'Avesnes qui a demandé que le meurtrier soit rapidement ramené de Dunkerque à la maison d'arrêt d'Avesnes a décidé de conduire R. L... dans la maison tragique mardi après-midi afin de faire préciser quelques points qui semblent litigieux.

Une question qui préoccupe aussi et à juste titre les magistrats est celle de la responsabilité de l'assassin, car on se demande si l'odieux cynisme dont il fait preuve n'est pas plus précisément de l'inconscience. Au cours de leurs investigations à Anor les magistrats du Parquet d'Avesnes ont recueilli des renseignements sur la mentalité de R. L... et il apparaît, nous l'avons dit hier, que le jeune homme paraît être un déficient mental. Il est donc vraisemblable que l'assassin sera examiné par un expert psychiâtre au cours de l'instruction que va commencer M. le juge Bioux.

Signalons enfin que l'enquête se poursuit au sujet d'un cambriolage commis peu avant le crime chez une habitante d'Anor, Mme Mélanie Trottin, et dont l'auteur semble bien avoir été le jeune R. L... qui, aux abois, cherchait par tous les moyens à se procurer de l'argent avant d'en arriver au crime.

Le jeune assassin va être transféré au Parquet d'Avesnes

Le jeune assassin de la vieille femme d'**Anor**, arrêté ainsi que nous l'avons dit vendredi après-midi en gare de **Dunkerque** par les gendarmes, a été conduit hier matin au parquet devant M. Vulliet, juge suppléant, qui l'a interrogé.

Ce garnement, qui aura seulement seize ans à la fin de cette année, a enfin laissé échapper des larmes. Il regrette son acte odieux.

Le parquet d'Avesnes ayant lancé un mandat télégraphique d'amener, R... L... sera incessamment transféré dans cette ville, vraisemblablement lundi matin.

OR-CHANGE
ACHAT, VENTE MEILLEURS COURS
Banque COPPENOLLE 30, r. Molinel — LILLE — 056

L'ACCIDENT DE MINE DE SALLAUMINES

Un éboulement s'est produit à la fosse N° 4 des Mines de Courrières, à **Sallaumines**, ensevelissant deux ouvriers : M. Caron Joseph, 23 ans, célibataire, demeurant à Sallaumines, et M. Wozniak Joseph, 38 ans, demeurant à **Noyelles-sous-Lens**.

Immédiatement, leurs camarades de travail accoururent pour les dégager. Malheureusement, Caron Joseph, qui avait un bois sur la poitrine, était mort asphyxié ; Wozniak est légèrement blessé.

M. Gourlet Clotaire, délégué mineur, s'est rendu immédiatement sur les lieux de l'accident.

Les funérailles de M. Caron auront lieu lundi, à 16 heures.

LA REPRÉSENTATION DU COMMERCE DE DÉTAIL DANS LES CHAMBRES DE COMMERCE

On nous communique :

« Un decret-loi, publié au « Journal Officiel » du 26 juin dernier, modifie la loi du 19 février 1908 relative aux élections consulaires.

» Depuis longtemps, le commerce de détail avait demandé une représentation plus large au sein des chambres de commerce. Votée par la Chambre, sur le rapport N° 1923 de M. Léon Marescaux, la mesure n'avait été qu'imparfaitement consacrée par le Sénat. Renvoyée à la Chambre, la question fut reprise et un nouveau rapport établi par le député du Nord. A la suite de négociations auxquelles ce dernier n'est pas resté étranger, un accord officieux a pu intervenir qui vient d'être sanctionné par le décret-loi précité. Le petit commerce est ainsi assuré d'obtenir, au renouvellement général prévu pour décembre 1939, une représentation équitable au sein des chambres de commerce ».

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — **Dimanche 3 Juillet.** — Soleil : Lever, 3 h. 54 ; coucher, 19 h. 55 ; Lune : Lever, 11 h. 06 ; coucher, 22 h. 46. Aujourd'hui : Saint-Anatole. — Demain : Sainte-Berthe.

METEOROLOGIE. — **Station de Lille :** Observations faites le 2 juillet 1938, à 17 h. : Baromètre : 759 mm. 1 ; hausse depuis la veille, à 17 h. 45 : 2 mm. 9 ; Thermomètre: Fronde : 17.2 ; Minima : 12.5 ; Maxima : 18.2 ; Etat hygrométrique : 83 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 17 h. 45 : 27 mm. 3 Direction du vent : Variable ; Nord-Ouest ; Force : Assez fort ; Direction des nuages : Variable, Nord-Ouest ; Etat du ciel : Assez nuageux à nuageux ; Prévisions pour aujourd'hui : Assez beau avec quelques grains.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. Région Nord : Quelques ondées nocturnes; ciel très nuageux demain matin, avec brouillards locaux, surtout dans le Centre, ensoleillé l'après-midi ; vent du Nord-Ouest, faible. Maximum de température en hausse de 2 à 4 degrés sur celui de la veille.

NAISSANCE. — Nous apprenons la naissance de Janine Thomas, fille de Madame et Monsieur Eugène Thomas, député de la troisième circonscription de **Le Quesnoy.**